



Équitable, et donc plus savoureux !

## Argumentaire

#alimentsequitables / 27 mai 2014

### De quoi s'agit-il ?

Ce que l'initiative exige devrait aller de soi : des denrées alimentaires issues d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux et produites dans des conditions équitables. Pour y parvenir, le commerce alimentaire mondial doit se baser sur des règles écologiques et sociales claires, faute de quoi nos normes vont s'éroder à coups de sous-enchères portés par les multinationales agroalimentaires.

### Problème : les sous-enchères écologiques et sociales

Aujourd'hui, près de la moitié de nos denrées est importée. Ainsi des produits issus de monocultures ou de fabriques d'animaux atterrissent sur le marché suisse, car ils sont moins chers. Mais l'agriculture industrielle est très problématique du point de vue tant environnemental que de la protection des animaux. Des conditions de travail et de vie scandaleuses sont en outre parfois imposées aux employés<sup>1</sup> agricoles. A l'échelle mondiale, la fertilité du sol et la biodiversité régressent en raison des pratiques agro-industrielles, ce qui met en danger la sécurité alimentaire à long terme. La guerre des prix à laquelle se livre l'industrie agroalimentaire soumet toute la chaîne alimentaire à une concurrence néfaste, avec pour conséquence, une sous-enchère écologique, qualitative et sociale. Cette tendance va s'aggraver en raison de l'accord de libre-échange TTPI<sup>2</sup> planifié par l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis.

### Objectif : un commerce équitable, une nourriture saine et variée

L'initiative entend modifier le marché en rendant la concurrence loyale et la globalisation équitable. Seules les denrées produites selon les normes écologiques et sociales suisses devraient être vendues dans notre pays. Par conséquent, pas de poulet au chlore élevé en batterie, ni de viande aux hormones, ni de légume cultivé par des employés agricoles surexploités ou intoxiqués par les pesticides. Il faut donner un avantage concurrentiel aux produits issus d'exploitations paysannes familiales ou du commerce équitable et encourager la transformation et la commercialisation de produits régionaux et de saison. Il s'agit en outre de réduire l'impact du transport et du stockage ainsi que le gaspillage alimentaire et mieux informer les consommateurs sur les produits. Ces mesures

<sup>1</sup> Par souci de lisibilité, seul le masculin générique est le plus souvent mentionné, mais il vaut pour les deux genres.

<sup>2</sup> Transatlantic Trade and Investment Partnership // Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement

permettent d'instaurer un marché équitable pour des denrées produites de manière durable : un « plus » pour les producteurs, les consommateurs, l'environnement et la société.

### **Améliorations apportées par l'initiative pour des aliments équitables :**

1. Pas de sous-enchère à l'importation en raison du libre-échange
2. Pas de viande issue de l'élevage intensif
3. Une meilleure protection du climat et de la biodiversité
4. Plus de denrées alimentaires de la région au fil des saisons
5. Des conditions de travail équitables
6. Un frein au gaspillage alimentaire

## 1 Pas de sous-enchère à l'importation en raison du libre-échange

La Suisse est dépendante de l'importation de denrées. Le commerce international nous offre une alimentation variée et aux goûts les plus divers, qui vient compléter à bon escient les produits locaux, tout en nous assurant un approvisionnement alimentaire suffisant.

La libéralisation croissante du commerce alimentaire n'est pas sans danger. La nourriture n'est pas une marchandise interchangeable comme l'habillement ou l'électronique. Il s'agit de produits sensibles, qui ont un ancrage local, suivent des traditions et doivent remplir des critères de qualité comme la sécurité, la santé, le bien-être animal et l'équité.

Le libre-échange des aliments ne favorise que les produits issus de l'agriculture industrielle et des multinationales agroalimentaires. Produits en masse, ils sont en effet moins chers sur le marché mondial. L'agriculture industrielle, pratiquant la monoculture à grande échelle, porte une atteinte considérable à l'environnement. De plus, en se livrant à l'élevage intensif, elle applique des méthodes de production contraire à l'éthique et inflige de grandes souffrances aux animaux. Enfin, l'utilisation massive de pesticides et d'engrais empoisonne les sols et les cours d'eau. Conséquences : la fertilité des sols et la biodiversité régressent à l'échelle mondiale. La pression des prix n'épargne pas non plus les employés. Une main d'œuvre taillable et corvéable à merci est une réalité amère non seulement dans les plantations des pays en voie de développement, mais également en Europe. La guerre des prix à laquelle se livre l'industrie agroalimentaire soumet toute la chaîne alimentaire à une concurrence néfaste, avec pour conséquences : sous-enchère écologique, qualitative et sociale.

Cette triple sous-enchère va s'aggraver en raison du *partenariat de libre-échange transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis* (TTIP). Négocié à huis-clos depuis l'été 2013, il prévoit de réajuster les normes environnementales et sanitaires, ce qui reviendra – selon toute vraisemblance – à un nivellement par le bas. La pression va énormément augmenter, en particulier là où les exigences des Etats-Unis sont faibles. Ce traité permet aux multinationales agroalimentaires de porter plainte contre des Etats, si elles s'attendent à perdre des bénéfices à cause de normes élevées. Le TTIP remet donc en question les acquis en matière de qualité et de sécurité alimentaire, de bien-être animal et de protection de l'environnement, également en Suisse. En effet, conformément au principe du « Cassis de Dijon », des produits alimentaires autorisés dans un pays de l'UE peuvent être vendus ici, même s'ils ne répondent pas aux normes suisses. Exemple : en 2011, du riz a pu être importé d'Uruguay, bien que sa teneur en pesticides ait été nettement supérieure aux normes de l'Office fédéral de la santé. L'UE autorisant une contamination jusqu'à 40 fois supérieure, la Suisse a revu à la hausse sa valeur-limite et autorisé la vente de ce riz.

Le libre-échange des denrées a donc besoin de règles sociales et écologiques claires. *L'initiative pour des aliments équitables* crée les bases légales requises pour le commerce équitable. Seuls les aliments répondant au moins aux normes environnementales et de protection des animaux suisses (cf. alinéa 2) peuvent être mis en vente dans notre pays. De plus, ils doivent être produits dans des conditions de travail équitables (alinéa 1). Elle requiert également de viser ces objectifs pour les denrées transformées. Si des pays exportateurs ont des normes de durabilité plus élevées, les normes suisses doivent s'y adapter.

Le but de l'initiative est d'élargir la stratégie qualitative poursuivie par la Confédération et par les agricultrices et agriculteurs à l'ensemble de l'offre alimentaire. Il ne s'agit pas d'entraver le commerce international mais de le rendre plus écologique et socialement plus équitable. Au lieu d'une guerre des

prix sans scrupule au détriment des personnes, des animaux et de l'environnement, il convient d'instaurer une concurrence loyale en faveur des aliments équitables. Les consommateurs seront assurés de pouvoir juger de la qualité et ne pas être forcés de manger des produits écologiquement et socialement inacceptables. Les exploitations agricoles pourront produire de manière durable pour un marché équitable, sans être pénalisées par la sous-enchère des produits importés. En proposant des spécialités régionales, les producteurs locaux soigneront la diversité, source de notre culture alimentaire. Il deviendra alors possible d'accroître l'offre – tant qualitative que quantitative – en denrées produites de manière durable.

## 2 Pas de viande issue de l'élevage intensif

De gigantesques fabriques d'animaux existent dans la plupart des pays qui fournissent de la viande en Suisse. Le plus grand abattoir européen de volailles se trouve par exemple en Allemagne. Les lois autorisent l'engraissement industriel où des dizaines de milliers d'animaux sont maintenus sur des grillages et dans des cages trop petites. Pour éviter les épizooties, ils sont massivement traités aux antibiotiques. Une fois engraisés, ils sont souvent transportés à travers toute l'Europe, pour être abattus dans d'immenses abattoirs qui cassent les prix. Cela signifie beaucoup de souffrances pour les animaux : élevés entassés les uns sur les autres, sans parcours en plein air ni lumière du jour, ils souffrent de stress, de maladies et de blessures. Leurs déjections et les résidus médicamenteux sont épandus en grandes quantités, ce qui pollue considérablement les sols et l'eau. Ce type d'élevage est inacceptable.

En matière de protection des animaux, la Suisse applique souvent des normes plus élevées que les autres pays. Ainsi, elle a interdit la détention de volailles en cage, limité le nombre d'animaux de rente<sup>3</sup> par exploitation et la durée des transports d'animaux à six heures. La loi sur la protection des animaux, de même que des programmes de soutien ciblés ont empêché jusqu'ici l'installation de fabriques d'animaux, comme on en trouve dans la plupart des pays exportateurs. Malgré certaines lacunes dans les minimums légaux, beaucoup d'exploitations remplissent des exigences plus élevées pour le bien-être animal, en suivant des programmes de la Confédération comme le « PER » (prestations écologiques requises), le « SRPA » (sorties régulières en plein air) ou « SST » (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux)<sup>4</sup>.

De la viande et des œufs provenant de fabriques d'animaux atterrissent pourtant sur les étals suisses. Cette viande de qualité douteuse est proposée à vil prix sur les marchés mondiaux. Elle se retrouve en particulier dans des plats importés pré-cuisinés ou mélangée à des produits transformés, et aussi dans les restaurants et les cantines, mais sans déclaration de la provenance ni des méthodes de production, qu'il est quasi impossible à retracer. Cette viande produite ailleurs selon des normes moins exigeantes et au mépris du bien-être animal entraîne une sous-enchère qualitative et met les producteurs suisses sous pression.

La situation va s'aggraver avec la signature de l'accord de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis (TTIP). En cas d'harmonisation des normes sanitaires, il n'est pas exclu que de la viande aux hormones, des poulets au chlore ou des aliments génétiquement modifiés en provenance des Etats-

<sup>3</sup> En Suisse, 18'000 poules pondeuses par exploitation sont par exemple autorisées, tandis que l'UE ne connaît pas de limites légales. C'est pourquoi, il existe juste de l'autre côté de la frontière suisse des exploitations détenant plus de 50'000 voire plusieurs centaines de milliers de poules pondeuses.

<sup>4</sup> La participation au programme SST est de 42% et au programme SRPA de 72%. Cf. Protection Suisse des Animaux PSA (2009)

Unis débarquent en Europe. La Suisse sera également touchée. En raison du principe du Cassis de Dijon, il est possible de vendre en Suisse des aliments autorisés dans l'UE même s'ils ne répondent pas aux normes suisses.

*L'initiative pour des aliments équitables* veut empêcher que la viande provenant de fabriques d'animaux ne pénètre subrepticement sur le marché suisse, comme c'est le cas aujourd'hui. La viande importée doit être produite au moins selon les normes environnementales et de protection des animaux en vigueur en Suisse (cf. alinéa 2). Si ces dernières ne sont pas respectées ou que les exigences quant aux méthodes de production et de qualité ne sont pas remplies, il faut lui refuser l'accès au marché suisse.

### 3 Une meilleure protection du climat et de la biodiversité

Une agriculture industrielle, pratiquant la monoculture et l'élevage intensif, monopolise 70% des ressources utilisées par l'agriculture, comme le sol, l'eau, le pétrole, mais ne produit que 30% des aliments<sup>5</sup>. La focalisation unilatérale sur des plantes à haut rendement et des animaux de rente dégénérés, ainsi que le recours massif aux pesticides et aux engrais de synthèse a des conséquences dramatiques pour l'environnement : sols lessivés, eaux polluées, émissions colossales de CO<sub>2</sub>, appauvrissement des variétés et diminution de la biodiversité. A long terme, c'est la sécurité alimentaire qui est menacée.

En Suisse également, la biodiversité régresse en raison de la production alimentaire. Les problèmes les plus graves sont la pollution excessive des cours d'eau par les pesticides et le purin<sup>6</sup>, la charge trop élevée en substances toxiques des sols due aux produits phytosanitaires de synthèse et aux engrais<sup>7</sup>, de même que l'émission massive de gaz nocifs pour le climat par l'épandage d'engrais azotés et les grands cheptels<sup>8</sup>.

Problèmes environnementaux, changement climatique et demande alimentaire croissante... il faut repenser toute la chaîne alimentaire sur un mode écologique. C'est ce que relève également le *rapport sur l'agriculture mondiale* publié en 2008 par l'ONU et la Banque mondiale. Pour assurer la sécurité alimentaire, les petites structures paysannes et les méthodes de culture écologiques doivent être encouragées et consolidées. Les denrées doivent être si possible produites et transformées dans la région où elles sont consommées.

C'est la stratégie que revendique *l'initiative pour des aliments équitables* : travailler avec la nature et non contre elle. L'initiative demande que les denrées issues d'une production respectant l'environnement et ménageant les ressources soient avantagées sur le marché, ce qui renforce l'agriculture paysanne. Par ailleurs, il faut améliorer le bilan climatique du transport et de l'entreposage. Les produits issus de la production de masse, accaparant les ressources et usant de grandes quantités de pesticides, doivent par contre se voir refuser l'accès au marché suisse. L'initiative contribue ainsi à protéger l'environnement dans d'autres pays.

5 Cf. [www.swissaid.ch/de/bio-als-ueberlebensstrategie](http://www.swissaid.ch/de/bio-als-ueberlebensstrategie) (article en allemand)

6 cf. [www.eawag.ch/medien/bulletin/20140305/index\\_FR](http://www.eawag.ch/medien/bulletin/20140305/index_FR)

7 cf. [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/02/06/ind17.indicator.1300308.13003.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/02/06/ind17.indicator.1300308.13003.html)

8 cf. [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/07/03/blank/ind24.indicator.240504.2405.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/07/03/blank/ind24.indicator.240504.2405.html)

En Suisse également, des améliorations écologiques seraient souhaitables. En dépit des avancées durant ces deux dernières décennies, l'agriculture suisse ne remplit pas les objectifs environnementaux fixés par la Confédération dans tous les domaines. Il existe notamment des lacunes préoccupantes, comme le démontrent la charge en pesticides des rivières et l'érosion de la biodiversité dans l'agriculture. *L'initiative pour des aliments équitables* donne une impulsion à une plus large écologisation à l'intérieur de notre pays. En effet, si les importations se rapprochent des normes suisses, la concurrence se jouera au niveau de qualité.

### 3.1 Définir des directives environnementales claires

*L'initiative pour des aliments équitables* donne mandat à la Confédération de fixer des normes écologiques claires pour la production alimentaire (cf. alinéa 1), définies sur la base des « Objectifs environnementaux pour l'agriculture » de la Confédération déjà en vigueur<sup>9</sup>. Ces normes déterminent un seuil pour les critères écologiques, sociaux et de protection des animaux à partir duquel les denrées ont accès au marché. Elles s'appliquent autant aux produits importés et qu'aux produits suisses : cette égalité de traitement les rend compatibles avec les règles de l'OMC, car toutes les denrées proposées en Suisse répondent aux mêmes critères de qualité.

### 3.2 Mieux protéger le climat

La mondialisation du commerce et la centralisation croissante de la transformation font parcourir des distances de plus en plus grandes aux denrées. On ne s'étonne plus que, sur nos étals, la ciboulette provienne du Moyen-Orient, l'ail de la Chine, les pommes de la Nouvelle-Zélande ou les asperges du Chili, ou que des pommes de terre d'Allemagne soient acheminées en Italie pour y être lavées. Non seulement le transport mais également le stockage en chambre froide de produits frais et finis consomment de plus en plus d'énergie, ce qui péjore le bilan climatique des aliments.

*L'initiative pour des aliments équitables* veut mieux protéger le climat. L'alinéa 3 charge la Confédération de réduire les répercussions de l'entreposage et du transport sur le climat. La production locale et saisonnière joue ici un rôle décisif. Il faut donc l'encourager, comme le réclame l'alinéa 4. Le transport se fait sur de courtes distances et la production saisonnière est celle qui consomme le moins de ressources. Pour être efficace, la protection du climat doit faire le bilan de l'ensemble de la production, du transport et de l'entreposage. Elle ne se résume pas à réduire les importations. Si des légumes poussent en Suisse dans des serres chauffées, leur bilan climatique est en général moins bon que s'ils sont transportés par camion vers la Suisse. L'instauration d'une étiquette climatique, analogue à l'étiquette énergétique des appareils électriques, ou encore des conventions de réduction de CO<sub>2</sub> avec le commerce de détail, sont donc des mesures efficaces pour une protection effective du climat.

### 3.3 Préserver la biodiversité

La biodiversité continue à reculer en raison de la pollution des eaux et des sols, de l'exploitation intensive des pâturages et des champs, ainsi que des modifications du paysage. Une agriculture ménageant l'environnement, fonctionnant en cycles fermés, joue un rôle-clé pour préserver la biodiversité. Les exploitations paysannes qui produisent selon des critères écologiques emploient des auxiliaires plutôt que des pesticides. Elles intègrent l'entretien d'écosystèmes locaux, comme les

9 cf. [www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/00097/index.html?lang=fr](http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/00097/index.html?lang=fr)

lisières de forêt, les prairies, les haies ou les vergers à haute tige et les mettent en réseau. Ce type d'agriculture est essentiel pour assurer à long terme la production alimentaire, c'est pourquoi *l'initiative pour des aliments équitables* veut la consolider.

### 3.4 Renforcer l'agriculture paysanne

Pour y parvenir, il faut des mesures d'accompagnement au libre-échange. La libéralisation, voulue par différents accords de libre-échange et l'OMC, soumet les structures paysannes à une pression de plus en plus forte : la guerre des prix menée par l'industrie agroalimentaire livre les petites exploitations paysannes et les entreprises locales de transformation alimentaire à une compétition néfaste en pratiquant la sous-enchère écologique et sociale. Les exploitations familiales doivent mener cette lutte à l'échelle planétaire, car elles ne peuvent plus faire face à des marchandises de masse bon marché. L'agro-business globalisé est dominé par quelques multinationales, qui décident, par brevets interposés, quelles plantes doivent être cultivées. Résultats : dépendance vis-à-vis des multinationales et appauvrissement génétique des variétés. Autant de risques pour la sécurité alimentaire en raison du changement climatique global.

Le *rapport sur l'agriculture mondiale* publié par l'ONU et la Banque mondiale met fin au mythe de la supériorité de l'industrie agraire<sup>10</sup>. L'agriculture paysanne, proche de la nature, fournit le contre-modèle approprié à l'industrie agroalimentaire. Une économie mixte, traditionnelle et diversifiée, consomme beaucoup moins de ressources que la production de masse. Les exploitations paysannes produisent par exemple jusqu'à 100 unités de nourriture pour cinq intrants, contre 300 intrants<sup>11</sup> pour la production de masse.

L'agriculture paysanne offre donc la seule solution pour améliorer les ressources alimentaires à l'échelle mondiale et pour garantir un approvisionnement alimentaire durable, diversifié et écologique.

La constitution fédérale<sup>12</sup> comporte déjà un article visant à renforcer l'agriculture paysanne en Suisse. *L'initiative pour des aliments équitables* veut également y contribuer à l'aide de mesures pour accompagner le libre-échange et encourager les denrées produites dans le respect de l'environnement et ménageant les ressources, tout en soutenant une agriculture paysanne et durable également dans les pays producteurs.

## 4 Plus de denrées alimentaires de la région au fil des saisons

Les denrées saisonnières et régionales ont le meilleur écobilan. Fraîches, naturelles, authentiques et saines, elles font partie de notre culture alimentaire. La transformation locale est également avantageuse pour l'environnement : les distances de transport sont sensiblement réduites. En outre, les spécialités des boucheries locales, des laiteries, des boulangeries ou des moulins à huile et à céréales diversifient l'offre. Il s'agit donc de les promouvoir.

L'alinéa 4, lettre d, confie à la Confédération la tâche d'encourager la transformation et la commercialisation de denrées régionales et saisonnières, par le biais de différents instruments :

10 cf. Zukunftsstiftung Landwirtschaft (2009): Wege aus der Hungerkrise. Die Erkenntnisse des Weltagrarberichtes und seine Vorschläge für eine Landwirtschaft von morgen (en allemand).

11 cf. Perez-Vitoria, Silvia (2005): Les Paysans sont de retour. Extraits résumés du livre, notamment 4/7 : [http://biosphere.ouvaton.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=518%3A2005-les-paysans-sont-de-retour-de-silvia-perez-vitoria-&catid=75&Itemid=90](http://biosphere.ouvaton.org/index.php?option=com_content&view=article&id=518%3A2005-les-paysans-sont-de-retour-de-silvia-perez-vitoria-&catid=75&Itemid=90)

12 cf. art. 104 Cst.



incitations financières, conventions d'objectifs avec le secteur alimentaire afin de proposer plus de produits régionaux et saisonniers dans l'assortiment, étiquetage clair de tels produits ou contingentement plus strict des importations alimentaires. Ces instruments sont déjà utilisés avec succès. L'initiative rendra ces efforts plus lucratifs et les conventions d'objectifs plus contraignantes.

## 5 Des conditions de travail équitables

Près de la moitié de toutes les denrées consommées en Suisse sont produites ailleurs par des agriculteurs et des employés dans des champs, plantations, entreprises d'élevage ou de transformation. La Suisse a donc une grande responsabilité vis-à-vis de leurs conditions de travail. Il est inacceptable que des denrées soient vendues à prix cassés en Suisse, alors qu'elles ont été produites à l'étranger sur le dos d'une main d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Le commerce équitable représente une part congrue : chaque Suisse dépense à peine 14 ct. par jour pour des produits équitables<sup>13</sup>. Des conditions de travail iniques n'existent pas seulement dans les pays en voie de développement. Des salaires de misère, des horaires excessifs, des risques sanitaires par exposition aux produits chimiques ou accidents de travail existent aussi en Europe.

Un quart des légumes importés en Suisse provient d'Espagne<sup>14</sup>, qui les cultive dans d'immenses serres, où travaillent surtout des personnes provenant d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est, employées à la journée dans des conditions précaires, souvent sans couverture accident, ni prévoyance vieillesse. Dans la province d'Almeria, les serres recouvrent une surface de 36'000 hectares – près de 10% des terres arables en Suisse. Des journées de travail de 16 heures, des températures dépassant 40°C et un salaire horaire de 2,50 euros ne sont pas rares<sup>15</sup>. La situation est pire pour les sans-papiers.

De telles conditions de travail ne se limitent pas à l'Espagne, de plus, elles se retrouvent en partie dans l'industrie alimentaire. Les multinationales agroalimentaires sont clouées au pilori parce qu'elles produisent le meilleur marché possible sur le dos de leurs employés. Ainsi, les conditions de travail dans les abattoirs en Allemagne ont récemment fait l'objet d'un débat politique<sup>16</sup> : dans plus d'une grande entreprise, des travailleurs à la pièce dépècent des animaux à la chaîne jusqu'à 14 heures d'affilée, pour un salaire horaire de 4 euros, largement inférieur au salaire minimum allemand.

La précarité des conditions de travail à l'étranger se répercute en Suisse. En raison de la concurrence étrangère bon marché, les paysans suisses gagnent trop peu avec leurs produits. Travailler dans l'agriculture est de plus en plus mal payé. Conséquence : le travail des champs est alors confié à une main d'œuvre étrangère, engagée à bas salaire.

*L'initiative pour des aliments équitables* veut instaurer des conditions de travail équitables tout au long de la chaîne alimentaire (cf. alinéa 1). « Equitable » signifie que les paysans obtiennent les mêmes salaires que le reste de la population active de leur région, objectif déjà poursuivi par la loi sur

13 cf. <http://www.maxhavelaar.ch/fr/actualite/newsroom/medienmitteilungen/2012-une-annee-heureuse-pour-les-produits-fairtr/>

14 Les quantités importées varient fortement selon les années, mais ne sont toutefois jamais inférieures à un cinquième. Source : OFS.

15 cf. Derichsweiler, Cornelia: Das «Plastic- Meer» von Almería, NZZ-Online vom 15.5.2013; Islam, Shelina: Migranten in Spanien: Wie Sklaven unter Plastik, Spiegel-Online vom 22. Mai 2007 (allemand).

16 cf. Grossarth, Jan: Das billige Fleisch hat einen Preis. Arbeitsbedingungen auf Schlachthöfen. FaZ Online vom 15.4.2013 (allemand).



l'agriculture<sup>17</sup>. Ce n'est possible que s'ils ne doivent pas faire face à la concurrence bon marché de l'industrie agraire.

A l'importation, il faut favoriser les denrées en provenance du commerce équitable (cf. alinéa 2), produites selon les normes définies par l'Organisation internationale du travail (OIT) au minimum. Ces normes englobent l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, l'égalité salariale entre femmes et hommes, ou encore la liberté syndicale des employés. Toutes les denrées alimentaires vendues en Suisse devront être produites non seulement en accord avec l'environnement et le bien-être animal mais également de manière équitable.

## Un frein au gaspillage alimentaire

Chaque année en Suisse, un tiers des denrées finit dans la poubelle, soit deux millions de tonnes ou 140'000 camions chargés qui, mis bout à bout représentent la distance Zurich - Madrid<sup>18</sup>. Chaque ménage dépense annuellement 2'000 francs pour des aliments non consommés. Ecologiquement insensé, ce gaspillage grève le budget des ménages.

La moitié de ces denrées est perdue avant d'arriver chez le consommateur, dans l'industrie de transformation (30%) et dans l'agriculture (13%)<sup>19</sup>. Elimination de la marchandise de moindre valeur, surproduction ou mauvais calibre expliquent les pertes lors de la transformation. Fruits et légumes, abandonnés dans les champs parce que trop gros, trop petits ou difformes, sont responsables des pertes durant la production. Enfin, les pertes augmentent avec la distance du transport et le nombre d'étapes de transformation.

Le gaspillage peut donc être réduit en optimisant les processus de production, de transformation, d'entreposage et de distribution. Une plus grande proximité entre production et consommation, moins d'interfaces dans la chaîne alimentaire signifient aussi moins de pertes alimentaires.

*L'initiative pour des aliments équitables* réduit le gaspillage par le simple fait d'encourager la production et la distribution saisonnières et régionales (cf. alinéa 4 d). Elle confie, en outre, à la Confédération le mandat de prendre des mesures pour endiguer les pertes alimentaires (cf. alinéa 4 e).

Il faut par exemple supprimer les règles de normalisation qui réclament des grandeurs ou des formes standards pour les fruits et légumes, car elles sont une des causes du gaspillage alimentaire. Fruits et légumes tordus ou trop petits doivent être réintégrés dans la chaîne alimentaire. Il s'agit d'adapter la taille des emballages et les portions à l'utilisation et prendre en compte le nombre croissant de ménages à une personne. Or, c'est exactement le contraire qui se fait lors des actions de vente en gros. Au lieu de jeter les déchets inévitables, il convient de les recycler. Les déchets alimentaires des ménages privés peuvent être collectés et valorisés dans des installations de biogaz. La Confédération doit en outre prendre des mesures pour sensibiliser la population à une utilisation réfléchie des aliments. En jetant moins de denrées, on ménage non seulement des ressources rares, mais on a le plaisir de manger de meilleurs produits sans pour autant les payer plus chers.

<sup>17</sup> cf. LAgr, art. 5.

<sup>18</sup> cf. [foodwaste.ch/fakten](http://foodwaste.ch/fakten) (en allemand et en anglais)

<sup>19</sup> cf. WWF Suisse: [wwf.ch/fr/savoir/consommation/manger\\_boire/gaspillage\\_alimentaire/](http://wwf.ch/fr/savoir/consommation/manger_boire/gaspillage_alimentaire/)